

**Subventions du mois de janvier 2017 :
Soutien à la rénovation des grandes orgues de
la collégiale de Moutier**

La Neuveville, le 27 janvier 2017

Subventions culturelles

Lors de sa séance plénière du 25 janvier 2017, le Conseil du Jura bernois (CJB) a accordé une subvention à hauteur de 100'000 francs pour la rénovation des grandes orgues de la collégiale de Moutier. Ce soutien financier, qui vient compléter celui promis par la commune, contribuera au relevage et à l'élargissement sonore des grandes orgues, pièces maîtresses de la collégiale.

Le Conseil du Jura bernois a également attribué une aide à la réalisation de 20'000 francs ainsi qu'une garantie de déficit de 5'000 francs au Festival du Jura, qui se déroulera du 31 août au 29 septembre 2017. Cette édition marquera le 40^{ème} anniversaire de l'institution et présentera trois spectacles dans le Jura bernois : à Tramelan, Moutier et Saint-Imier. L'Ecole de musique du Jura bernois bénéficie quant à elle d'une subvention de 20'000 francs pour l'acquisition d'un nouveau piano à queue, qui sera utilisé sur le site de Saint-Imier.

Enfin, le Conseil du Jura bernois a accordé une garantie de déficit de 2'000 francs à l'Ecole Jazz Dance à Corgémont pour la création de son prochain spectacle, qui comptera six représentations durant le mois de septembre.

Total des subventions accordées

Le CJB a accordé, dans sa séance du 25 janvier 2017, des subventions pour un montant total de 147'000 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 031 633 75 73